

# SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(38e réunion)

Tenue le mercredi 12 février 1997

---

### Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 18 décembre 1996.
5. États financiers au 30 juin 1996.
6. Négociation nationale : le point.
7. Dossiers locaux : négociation :
  - 7.1 Informations :
    - a) Calendrier scolaire.
    - b) Problèmes du début de session Hiver 97-1.
    - c) Dossier de la tâche.
    - d) Sentences arbitrales gagnées par le Syndicat : litiges.
    - e) Orientations budgétaires du Collège (1997-1998).
  - 7.2 Décisions et actions.
8. Divers.
  - 8.1 Campagne de Développement et Paix.

**Présences : 47 membres.**

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE**

Résolution 38.1

Il est proposé de nommer Yves Lafond à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Martin Riou

App. : Jean Lacharité

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**2. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES**

Aucun-e.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution 38.2

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : Richard Desjardins

App. : Denis Lamoureux

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 1996**

Résolution 38.3

Il est proposé d'accepter le procès-verbal du 18 décembre 1996 (37e réunion) tel que rédigé.

Prop. : Pierre-Paul Charlebois

App. : Claudine Lemoyne

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Suites :**

Jean Lacharité invite les membres du Syndicat à poursuivre le boycott de Métro-Richelieu et Super Carnaval tel qu'adopté à la réunion du 18 décembre 1996, la compagnie refusant d'exécuter les jugements des tribunaux qui ont donné raison au Syndicat.

## 5. ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 1996

### Proposition :

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte le Bilan et l'État des résultats du Syndicat de même que le Bilan et l'État des résultats du Fonds de résistance syndicale du SPECS, au 30 juin 1996, tels que vérifiés par la vérificatrice externe.

Prop. : Pierre Lambert

App. : Hélène Denis

### Résolution 38.4

Le dépôt est demandé.

Prop. : Marc Dubreuil

App. : Claude Dessureault

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. NÉGOCIATION NATIONALE : LE POINT

Martin Riou présente l'information sur le sujet. Les négociations se poursuivent.

## 7. DOSSIER LOCAUX : NÉGOCIATION

### 7.1 Informations :

#### **a) Calendrier scolaire :**

Jean Lacharité informe l'Assemblée générale que les 23 et 24 décembre 1996, 2 et 3 janvier 1997 les profs étaient disponibles et n'ont pas donné de matière nouvelle, conformément aux décisions de l'Assemblée générale. Très peu d'étudiantes et d'étudiants se sont présentés au Collège.

#### **b) Problèmes du début de session Hiver 97-1 :**

- . E.S.P. : Martin Riou fait le point sur le dossier et invite les membres à poursuivre le boycott de l'E.S.P..
- . Plusieurs étudiantes et étudiants, en fin de D.E.C., ont eu énormément de difficultés à obtenir des cours.
- . Suppléance : les membres jugent que la politique actuelle du Collège est complètement illogique. Dossier à suivre...

#### **c) Dossier de la tâche :**

Claude Tétreault présente le résultat des négociations avec le Collège sur ce sujet.

## 7. DOSSIER LOCAUX : NÉGOCIATION (suite)

### 7.1 Informations : (suite)

#### **d) Sentences arbitrales gagnées par le Syndicat : litiges**

Claude Tétreault présente le résultat des négociations avec le Collège sur ces sentences.

#### **e) Orientations budgétaires :**

Jean Lacharité présente le document de travail de la direction du Collège sur le sujet.

### 7.2 Décisions et actions :

#### **1) Projet d'entente avec le Collège :**

##### Résolution 38.5

Il est proposé que l'Assemblée générale mandate ses représentantes et représentants au CRT de convenir avec le Collège du règlement qui suit :

1. Les frais relatifs au règlement du grief #2289 (retrait de priorité d'emploi) ne sont pas imputés à la masse salariale des enseignantes et des enseignants (ressources prévues à l'article 8-5.00 de la convention collective).
2. À titre de règlement du grief #2274 (encadrement), un quantum de ressources de 1,2 ETC est ajouté aux ressources disponibles (prévues à 8-5.00) pour 1996-1997.
3. a) Le calcul des ressources générées se fait conformément aux modalités de Calcul du Ministère.  
b) La réserve d'allocation globale est d'environ 2% lors du dépôt du projet d'avril et de 1% lors de la mise à jour en octobre.  
c) Les ressources à l'enseignement seront réparties entre les disciplines sur la base du P100. Dans les cas où il existe un écart entre ce qui est généré à l'un ou l'autre des paramètres de la formule d'allocation et ce qui est effectivement assumé, des ajustements seront faits afin d'assurer l'équité et l'uniformité de la charge de travail des enseignants/es de toutes les disciplines et ce, sur une base annuelle.

## 7.DOSSIER LOCAUX : NÉGOCIATION (suite)

### 7.2 Décisions et actions :

#### 1) *Projet d'entente avec le Collège : (suite)*

##### Résolution 38.5 (suite)

d) Le Syndicat est informé en même temps que les disciplines concernées de tout ajout significatif d'allocation les concernant.

4. Le Syndicat s'engage à signer l'entente concernant l'annexe VII-3 de la convention collective.

Prop. : Richard Desjardins

App. : Marie-Germaine Guiomar

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 2) *Orientations budgétaires du Collège (1997-1998):*

##### **Proposition principale :**

Il est proposé que l'Assemblée générale mandate ses représentants et représentantes au Conseil d'administration du Collège et du Bureau exécutif pour :

1. exiger du Collège qu'il s'oppose publiquement à toutes nouvelles coupures budgétaires dans l'éducation;

2. demander au Collège de reporter le C.A. sur les orientations budgétaires après le dépôt des crédits budgétaires du gouvernement du Québec.

Prop. : Marie-Germaine Guiomar

App. : Fernand Paradis

##### **Amendement proposé :**

Il est proposé d'ajouter un point 3 à la proposition principale :

« Lors de la réunion du 18 février 1997, si le Conseil d'administration du Collège de Sherbrooke persiste à aller de l'avant avec des coupures anticipées sans avoir tenu compte, au préalable, des prévisions ministérielles (crédits budgétaires), il est proposé que les représentants des enseignantes et enseignants se retirent de ladite réunion.»

Prop. : Pierre-Paul Charlebois

App. : Paul Brochu

**REJETÉ (égalité des voix)**

## 7. DOSSIER LOCAUX : NÉGOCIATION (suite)

### 7.2 Décisions et actions : (suite)

#### 2) *Orientations budgétaires du Collège (1997-1998):* (suite)

##### Résolution 38.6

Il est proposé d'adopter la proposition principale telle que présentée.

Prop. : Richard Desjardins

App. : Marie-Germaine Guiomar

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 8. DIVERS

### 8.1 Campagne de Développement et Paix :

Développement et Paix lance une campagne de signature de cartes postales exigeant des compagnies Nike et Levi's d'accepter la mise sur pied d'un comité de surveillance des conditions de travail de leurs employés.

Jean Lacharité invite les membres à participer à cette campagne.

Denis Lamoureux propose la levée de l'assemblée.

---

Martin Riou, président

---

Jean Lacharité, secrétaire